

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	12

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du 1^{ère} adjointe Nadine de LAJUDIE

Date de la convocation
Date d'affichage
24/03/2023
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

Objet de la Délibération
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Nadine de LAJUDIE première Adjointe, le Maire ayant quitté la salle, vote le **Compte Administratif** de l'exercice 2022 et arrête les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses	prévu :	717 056.39 €
	Réalisé :	305 502.13 €
	Reste à réaliser :	41 058.81 €
Recettes	Prévu :	717 056.39 €
	Réalisé :	449 839.26 €
	Reste à réaliser :	0

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	1 228 019.23 €
	Réalisé :	788 421.85 €
	Reste à réaliser :	0
Recettes	Prévu :	1 228 019.23 €
	Réalisé :	956 408.50 €
	Reste à réaliser :	0

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-125 965.27 €
Fonctionnement :	566 825.88 €
Résultat global :	440 860.61 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix POUR, vote le compte administratif 2022.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
24/03/2023

Date d'affichage
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

Objet de la Délibération

Affectation des résultats
2022

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Conseil Municipal,
Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 30 mars 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	167 986.65 €
- Un excédent reporté de :	398 839.23 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	566 825.88 €
- Un déficit d'investissement de :	125 965.27 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	41 058.81 €
Soit un besoin de financement de :	167 024.08 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT	566 825.88 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	167 024.08 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	399 801.80 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	125 965.27 €

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
24/03/2023

Date d'affichage
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

Objet de la Délibération
Compte de gestion 2022

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la trésorerie de Bourg en Bresse à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion 2022 est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
24/03/2023

Date d'affichage
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

Objet de la Délibération
TAUX D'IMPOSITION 2023

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite de la suppression de la taxe d'habitation les taux de TH ont été gelés à leur niveau de 2019. A compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « TAXE D'HABITATION DES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRE LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE (THRS) et son taux doit être voté annuellement.

Après étude et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR,

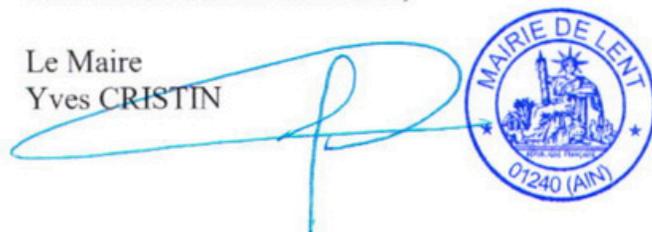
DECIDE d'augmenter le taux d'imposition communal de 1 point pour le foncier bâti

FIXE comme suit les taux d'imposition communaux pour l'année 2023 :

- * taxe foncière (bâti) : 30.66 %
- * taxe foncière (non bâti) : 45.90 %
- * taxe d'habitation (THRS) : 14.15 %

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DEPARTEMENT DE L'AIN

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
24/03/2023
Date d'affichage
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

Objet de la Délibération
BUDGET 2023

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 1 330 131.80 €

Section d'investissement : 819 723.88 €
Dont en dépenses 41 058.81 € de restes à réaliser

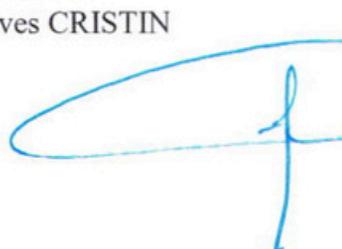
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN




REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DEPARTEMENT DE L'AIN

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT

Séance du 30 MARS 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

Date de la convocation
24/03/2023

Date d'affichage
24/04/2023

Objet de la Délibération
CESSION de parcelles à La commune D 399 et D 402

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire informe l'assemblée, que la propriété dont les références cadastrales sont D 398 est frappée d'alignement sur les parcelles D 399 d'une surface de 139 m² et D 402 d'une surface de 24 m², 221 route des Chatillons Le Boudon, et sont destinées à être cédées à la commune pour l'élargissement du chemin. En annexe la situation cadastrale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

CONFIRME que les parcelles citées ci-dessus sont destinées à être cédées à la commune étant frappées d'alignement,

AUTORISE le Maire à signer l'acte de cession gratuite de ces parcelles à la commune, qui aurait dû être régularisé lors de la construction.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

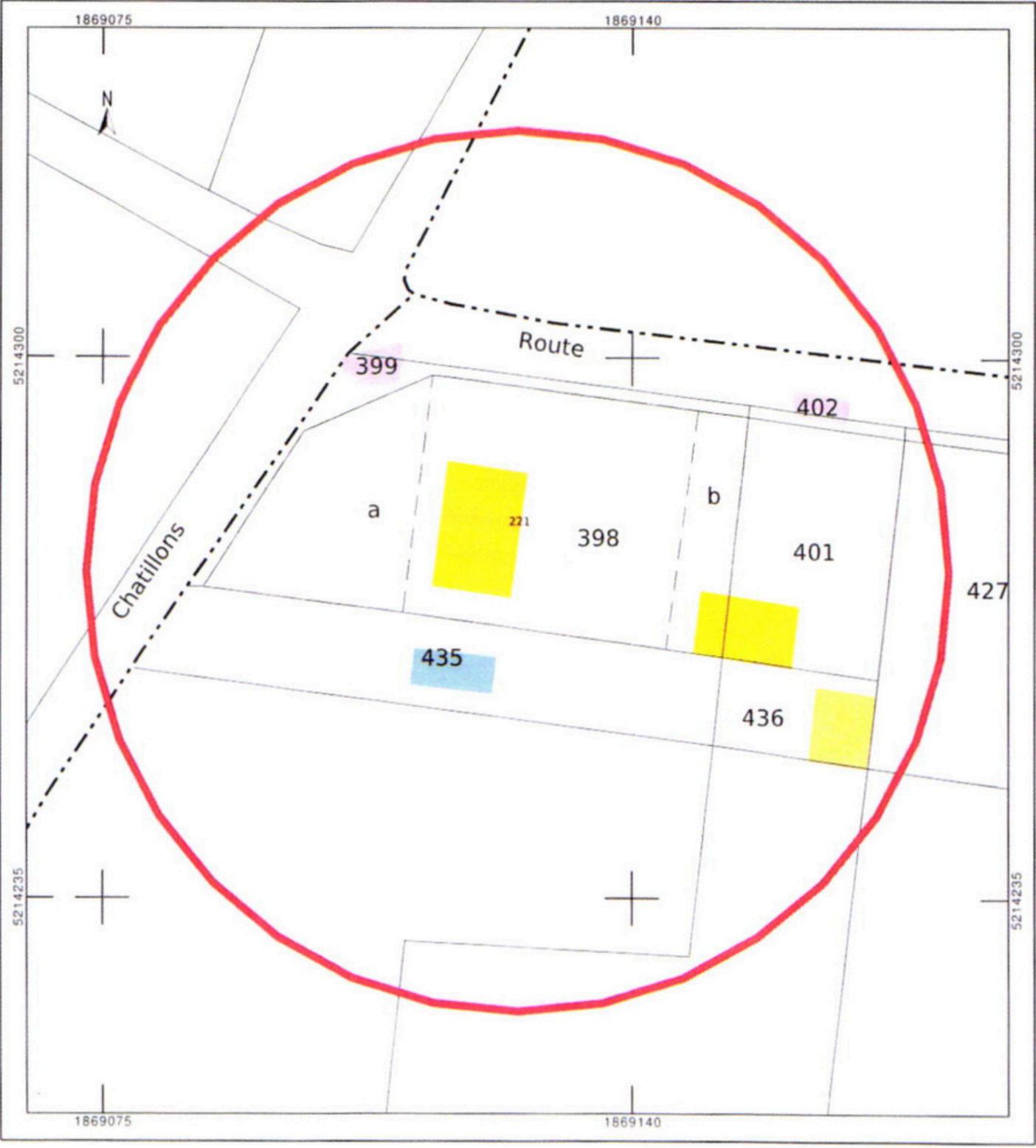
Département : AIN
Commune : LENT

Section : D
Feuille : 000 D 02
Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/650
Date d'édition : 14/02/2023
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Le présent document est un extrait de plan
pour être certifié exécutoire
Bourgs EN BRESSE
Réception par le préfet : 06/04/2023
P.C.C. Ain 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tél. 04 74 45 77 00 - fax 04 74 45 86 08
ddfp01.cadastre-
delivrance@dglfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT****Séance du 30 MARS 2023**

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
24/03/2023
Date d'affichage
24/04/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSE
SCHOFF

EXCUSES : Isabelle DUCHEMIN (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

Objet de la Délibération
Demande de subvention Auprès de l'ANS pour Equipement sportif

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETARE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire informe l'assemblée que suite au projet « aire de jeux espaces extérieurs du centre de loisirs » il serait souhaitable d'équiper la commune d'un terrain multisports et d'un skate-park.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'ANS (agence nationale du sport) et tout autre financeur éventuel.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Travaux H.T.	Montant des subventions demandées	taux
Terrain multisports	99 026 €		
Fonds propres		19 806 €	20 %
ANS		79 220 €	80 %
TOTAL HT		99 026 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOPTE l'opération d'équiper la commune d'un terrain multisports et d'un skate-park,

APPROUVE la demande de subvention à l'ANS et à tout autre financeur,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

CHARGE le Maire de signer tout document s'y afférent.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN

